

<http://ugtg.org/spip.php?article469>



Travailleurs des cliniques : la mobilisation s'impose !

- Actualité -



Date de mise en ligne vendredi 21 octobre 2005

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

TRAVAILLEURS DES CLINIQUES,

Notre mobilisation s'impose !

Engagée depuis le mois d'Avril 2005, la Négociation Annuelle Obligatoire de Branche des Cliniques Privées de Guadeloupe n'a toujours pas abouti.

Kaki ka pasé ?

Cette négociation concerne 12 établissements de santé et plus de 1100 salariés porte d'abord sur la revalorisation des salaires et aussi sur la révision de la Convention Collective.

Les organisations syndicales CGTG-Santé, FGS/FO et UTS-UGTG réclament entre autre :

- l'augmentation de 7,71 Euros à 8,17 Euros soit 6% de la valeur du point dans un contexte où les prix ont augmenté de plus de 3,8 % et le SMIC de 5,5 % ;
- l'augmentation de la prime de transport ;
- la révision de la classification de certains emplois ;
- la mise en place d'un régime de prévoyance et d'un plan de formation de branche ;
- l'extension de la participation de l'employeur à la Mutuelle, dans toutes les entreprises ;
- l'actualisation de la Convention Collective.

A cela, les chefs d'établissement, regroupés au sein de la Fédération de l'Hospitalisation Privée de Guadeloupe, affiliée à la Fédération d'Hospitalisation Privée de France, propose :

2,8 % d'augmentation de la valeur du point en référence au 1,3 % accordé aux salariés du privé de France et au 1% aux salariés du public.

Pire, ils y ajoutent le 1% d'ancienneté déjà acquis dans la Convention Collective.

Nou pa dakô.

En effet, au motif de la mise en oeuvre des mesures du "Plan Hôpital 2007", notamment la tarification à l'activité (T2A) qui leur aurait accordé que 1,56 % d'augmentation de leurs tarifs, les patrons déclarent ne pas maîtriser les effets de cette nouvelle tarification sur leur exploitation.

Ils ne parlent cependant jamais de financement par la Collectivité, au titre de subvention à hauteur de 70% de leurs investissements, ni de la redistribution des spécialités qu'ils pratiquent, de façon à adapter l'offre de soin aux besoins de santé, ce qui devrait rendre plus performant tant en qualité qu'en résultat financier leur clinique.

En vérité, la Fédération de Guadeloupe a été sommée par la Fédération de France, d'abord de ne pas augmenter les salaires de Guadeloupe, au-delà de ce qu'ils ont accordés en France, ensuite d'abolir la Convention Collective de

Guadeloupe. Notre convention deviendrait une adaptation tropicale de la convention de France avec, par exemple, que la prise en compte des jours fériés locaux.

C'est cette même démarche que le MEDEF a obtenu des Banques de Guadeloupe.

Une large et fière riposte s'impose.

Voilà donc plus de 7 mois que nous négocions.

A l'évidence, les patrons des cliniques de Guadeloupe sont entre le marteau et l'enclume, an fit é fant, ne sachant que faire, à part répondre aux diktats de Paris. Yo ka fè déyè kon kribich !!

Nous, nous exigeons le respect de notre Convention Collective et de la Négociation Collective en Guadeloupe.

Fô nou fè douvan

C'est pour cela que les 3 organisations syndicales de Guadeloupe de la Branche (CGTG-Santé, FGS-FO et UTS-UGTG) se sont entendues pour défendre et faire avancer tous nos droits.

Ansanm - ansamn manifestons par notre engagement et notre détermination notre fière volonté à gagner nos revendications.

Les négociations doivent reprendre le Mardi 25 Octobre 2005.

Le Mardi 25 Octobre 2005, arrêtons tous de travailler pour soutenir notre délégation.

TOUS EN GREVE LE MARDI 25 OCTOBRE 2005

RASSEMBLEMENT DEVANT LES ENTREPRISES A 6 H

P-à-P, le 21/10/05

Les Organisations Syndicales

CGTG-Santé - FGS-FO - UTS-UGTG